



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Longueuil tenue le 7 juillet 2026, à 15 h 45, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane, Longueuil, sous la présidence de Sophie Paquette.

Présences :

Marc-Antoine Azouz
Frédéric Barbeau
Lysa Belaïcha
Reine Bombo-Allara
Lysette Bouchard
Alvaro Cueto
Nathalie Delisle
Marie-Michèle Drolet
Nicola Grenon

Sylvain Joly
Sylvain Lambert
Sylvain Larocque
Carl Lévesque
Chrep Lok
Affine Lwalalika
Sophie Paquette
Florent Sabourin-Lefebvre

Présences par l'intermédiaire d'un moyen électronique de communication, en conformité avec l'article 332.1 de la *Loi sur les Cités et Villes* :

Catherine Fournier, mairesse

Autres présences :

Sophie Deslauriers, directrice du greffe et greffière
Gaby Jodoin, directeur général
Carole Leroux, chef du Service du greffe et assistante-greffière
Marilyne Tremblay, chef du Service du greffe et assistante-greffière

1. OUVERTURE

COX-260707-1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

COX-260707-1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COX-260707-1.3**PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions qui portent sur les propositions à l'ordre du jour. Durant cette période, le Greffe lit les questions reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant.

2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION**3. COMMUNICATIONS****4. FINANCES****COX-260707-4.1****ADOPTION DE LA PARTIE DU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS DE LA VILLE VISANT SES COMPÉTENCES LOCALES POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2027, 2028 ET 2029 (SD-2026-1122)**

Proposition principale

Il est proposé :

1° d'adopter la partie du programme d'immobilisations de la Ville visant ses compétences locales pour les exercices financiers 2027, 2028 et 2029 jointe au sommaire décisionnel SD-2026-1122 et prévoyant des dépenses en immobilisations de 158 715 217 \$ pour 2027, 173 162 989 \$ pour 2028 et 114 529 277 \$ pour 2029;

2° de décréter que le document explicatif de cette partie du programme d'immobilisations de la Ville est publié dans un journal local diffusé sur le territoire de la Ville au lieu d'être distribué à chaque adresse civique.

Proposition d'amendement

Il est proposé par Sylvain Lambert, appuyé par Nathalie Delisle, d'amender la proposition principale afin de réviser le document de la partie du programme d'immobilisations de la Ville pour les exercices financier 2027, 2028 et 2029, joint au SD-2026-1122, de manière à porter les dépenses en immobilisations à 161 269 217 \$ pour 2027, à 175 642 989 \$ pour 2028 et celles prévues pour 2029 demeurant inchangées, selon les ajustements suivants :

- pour le projet *Bureau arrondissement Greenfield Park (156, Churchill) - Rénovation majeure*, modifier les montants pour 900 000 \$ pour 2027, 10 580 000 \$ pour 2028 et 3 000 000 \$ pour 2029, pour un total de 14 480 000 \$;
- pour le projet *Réfection des ouvrages d'art*, modifier les montants pour 4 760 000 \$ pour 2027 et 1 550 000 \$ pour 2028, pour un total de 6 560 000 \$;

- ajouter le projet *Piscine Armand-Racicot (735 rue Saint-Jean) – Réfection de la surface du bassin*, pour un montant de 354 000 \$ pour 2027;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition principale amendée

Il est proposé :

1° d'adopter la partie du programme d'immobilisations de la Ville visant ses compétences locales pour les exercices financiers 2027, 2028 et 2029, jointe au sommaire décisionnel SD-2026-1122, et prévoyant des dépenses en immobilisations de 161 269 217 \$ pour 2027, 175 642 989 \$ pour 2028 et 114 529 277 \$ pour 2029, avec les ajustements suivants :

1.1° pour le projet *Bureau arrondissement Greenfield Park (156, Churchill) - Rénovation majeure*, modifier les montants pour 900 000 \$ pour 2027, 10 580 000 \$ pour 2028 et 3 000 000 \$ pour 2029, pour un total de 14 480 000 \$;

1.2° pour le projet *Réfection des ouvrages d'art*, modifier les montants pour 4 760 000 \$ pour 2027 et 1 550 000 \$ pour 2028, pour un total de 6 560 000 \$;

1.3° ajouter le projet *Piscine Armand-Racicot (735 rue Saint-Jean) – Réfection de la surface du bassin*, pour un montant de 354 000 \$ pour 2027;

2° de décréter que le document explicatif de cette partie du programme d'immobilisations de la Ville est publié dans un journal local diffusé sur le territoire de la Ville au lieu d'être distribué à chaque adresse civique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RESSOURCES HUMAINES

6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

7. BIENS IMMOBILIERS

8. RÈGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

9. CIRCULATION ET TRANSPORT

10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

11. AFFAIRES DIVERSES

12. ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

13. CLÔTURE

COX-260707-13.1

PÉRIODE D'INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil interviennent à tour de rôle.

COX-260707-13.2

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé de lever la séance, il est 15 h 50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La présidente,

La greffière,

Sophie Paquette

Sophie Deslauriers